

MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES

MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

N° 003/MCI/MEMINADERPV/MFB-2024

Abidjan, le 14 NOV 2024

AVIS AUX IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS

Objet : Rappel de la levée de la mesure de suspension temporaire d'exportation de la banane plantain, du manioc et ses dérivés ainsi que de l'igname

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières et le Ministre des Finances et du Budget portent à la connaissance des usagers du Commerce Extérieur que la levée de la mesure de suspension temporaire d'exportation de la banane plantain, du manioc et ses dérivés ainsi que de l'igname demeure en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, l'exportation des produits suscités reste soumise à autorisation préalable, conformément aux dispositions du décret n°2022-168 du 09 mars 2022.

Tout manquement à cette disposition est passible de sanctions prévues par la loi relative à la concurrence.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES



Koussan Kouassi
Koussan Kouassi ADJOURMANI

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE



Souleymane Diarrassouba
Souleymane DIARRASSOUBA

LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET



Adama Coulibaly
Adama COULIBALY

Ampliations :

- PRIMATURE
- MCI/CAB
- MEMINADERPV/CAB
- MFB/CAB
- DOUANE
- CCESP
- GUCE-CI
- SACO GUA
- BIVAC-SCAN
- FNSCI
- UGECI
- CGECI - CCI-CI